



**Mémoire présenté en ligne à
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
à l'occasion de la consultation
tenue dans le cadre de la conversation nationale sur l'immigration**

Comptables professionnels agréés du Canada

Août 2016

277, rue Wellington Ouest, Toronto (Ontario) Canada M5V 3H2 416-977-3222

www.cpacanada.ca

Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) est heureuse de présenter ses commentaires à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada à l'occasion de la présente consultation qui déterminera la voie à suivre en matière d'immigration au Canada.

CPA Canada est l'organisation nationale de la nouvelle profession comptable unifiée du Canada. Forte de plus de 200 000 professionnels comptables au Canada et à l'étranger, CPA Canada est l'une des plus importantes organisations comptables au monde. La profession de CPA canadien réunit les membres des trois organisations comptables d'origine, soit celles des comptables agréés, des comptables en management accrédités et des comptables généraux accrédités. Les observations et les recommandations présentées dans ces pages se limitent aux questions d'immigration qui intéressent directement CPA Canada et ses membres, et qui, de façon plus large, sont pertinentes pour les travailleurs exerçant une profession réglementée ou un métier spécialisé.

Thème 1 – Renforcer le tissu social canadien

La réalité démographique du marché du travail canadien est bien connue. Vieillesse de la population, départ à la retraite des baby-boomers et taux de natalité bien en deçà du taux de renouvellement de la population, tous ces facteurs amènent le Canada à recourir à l'immigration pour répondre aux besoins du marché du travail. Selon le Centre national sur l'immigration du Conference Board du Canada, dont CPA Canada est un commanditaire, d'ici 20 ans, 5 millions de Canadiens prendront leur retraite et le quart de la population aura plus de 65 ans. Selon les projections du Centre, d'ici 2035, 350 000 immigrants (soit environ 1 % de la population) devront devenir chaque année citoyens du Canada pour que le pays poursuive son essor.

CPA Canada est favorable à une telle hausse de l'immigration, qui favorisera la prospérité future du pays, et tient à souligner que cet afflux annuel permettra d'accueillir des travailleurs qualifiés, des familles et des réfugiés.

Ces considérations démographiques s'appliquent également à la profession comptable. Les quelque 200 000 professionnels comptables du Canada travaillent dans tous les secteurs de l'économie, notamment au sein d'entreprises — grandes et petites —, de cabinets, d'organismes sans but lucratif, d'administrations publiques et d'établissements d'enseignement. D'après les résultats d'une étude sur 10 ans de la demande de groupes professionnels entreprise l'année dernière par CPA Canada, la demande de professionnels comptables est en hausse. Or, une bonne moitié des membres de CPA Canada sont âgés de plus de 45 ans et 10 000 d'entre eux ont plus de 65 ans. Selon nos projections, il faudra, au cours des 10 prochaines années, admettre dans la profession de 10 000 à 13 000 nouveaux CPA par année pour répondre à l'accroissement de la demande et combler les départs à la retraite prévus.

Il faut au moins 7 années d'études postsecondaires et 30 mois d'expérience définie acquise progressivement (et généralement en même temps que les études) pour obtenir le titre canadien de CPA.

D'après les taux d'inscription actuels et prévus aux programmes d'études des établissements d'enseignement supérieur et aux propres programmes de formation professionnelle de CPA Canada, la profession ne pourra répondre à la demande projetée au moyen des seules ressources canadiennes; elle devra intégrer avec succès des professionnels formés dans d'autres pays.

C'est pourquoi CPA Canada recommande qu'on continue de faire une place importante aux travailleurs qualifiés.

L'immigration axée sur le regroupement familial permet également d'attirer les meilleurs talents à l'échelle mondiale. Bien que CPA Canada ne recommande pas de chiffres en ce qui concerne le regroupement familial, elle possède des données provenant d'analyses qualitatives selon lesquelles la capacité de faire venir leur famille au Canada incite les personnes les plus talentueuses à s'établir ici et à y rester.

Faciliter l'intégration rapide des travailleurs qualifiés à la population active canadienne représente un défi important, surtout s'ils appartiennent à une profession réglementée dont tous les membres doivent, pour la protection du public, satisfaire aux normes canadiennes. Souvent, les immigrants techniquement qualifiés issus des principaux pays d'où provient aujourd'hui l'immigration parlent une autre langue, sont régis par d'autres normes professionnelles et ont une culture professionnelle différente de celle du Canada. Or, ce sont là des difficultés de taille qui compliquent l'accès au marché du travail.

Par le passé, le gouvernement du Canada a apporté son soutien aux organismes de réglementation afin de favoriser l'évaluation rapide, équitable et transparente des titres de compétence étrangers. CPA Canada recommande que le gouvernement du Canada maintienne et intensifie ce soutien, particulièrement dans les domaines suivants :

1. Aide à la préparation préalable à l'arrivée au pays – Cette aide vise à élaborer et à offrir des programmes passerelles et d'autres ressources, y compris des programmes d'apprentissage en ligne et des centres d'examen à l'étranger, qui permettront aux immigrants de commencer à se préparer à l'admission à la profession canadienne avant leur arrivée au pays.
2. Évaluation des acquis – Il est très difficile d'évaluer les titres de compétence étrangers et d'autres acquis, en particulier l'apprentissage expérientiel, pour de nombreuses professions ayant l'habitude d'évaluer la formation plutôt que la compétence.
3. Programmes passerelles – De tels programmes permettent l'acquisition des compétences requises sans répétition inutile de l'acquisition de la formation et de l'expérience nécessaires au respect des normes canadiennes.
4. Analyse de données – La mesure et l'analyse des progrès accomplis par des professionnels formés ailleurs dans le monde peuvent permettre de cibler les interventions qui favoriseront leur réussite.
5. Compétences linguistiques – Il s'agit ici de s'attaquer aux défis posés par la maîtrise de la langue chez les travailleurs spécialisés en général et les membres de professions réglementées

en particulier, et ce, au moyen de programmes transparents de formation et d'évaluation comparative favorisant l'apprentissage et la maîtrise d'une langue de spécialité. Bien qu'on ait fait un progrès important en portant à 7 le niveau de compétence exigé des travailleurs qualifiés selon les Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC), ce niveau demeure insuffisant pour beaucoup d'emplois spécialisés et de professions réglementées. De nombreux organismes de réglementation n'ont pas la capacité financière d'évaluer les compétences linguistiques propres à l'emploi. Les travailleurs qualifiés formés à l'étranger ont droit à la transparence en matière d'exigences linguistiques liées à l'accès aux emplois et aux promotions.

6. Culture organisationnelle – Des mesures destinées à la fois aux professionnels étrangers et aux employeurs canadiens doivent être prises pour favoriser la compréhension de la culture organisationnelle et la mise en place d'aménagements appropriés. De nombreux professionnels hautement qualifiés formés dans d'autres pays n'arrivent pas à trouver d'emplois au Canada ou à être promus parce qu'ils ont de la difficulté à comprendre les normes propres au milieu de travail et à la profession et à s'y adapter.
7. Programmes de mentorat – On doit miser particulièrement sur des programmes mettant les nouveaux arrivants en rapport avec des membres de leur organisme professionnel dans leur pays d'origine qui ont réussi à décrocher leur titre professionnel canadien et à intégrer le marché du travail au Canada.

Thème 2 – Répondre aux différents besoins du Canada

Avec la mondialisation de l'économie, la diversité de pensée sera essentielle à la compétitivité du Canada. Si nous regardons le monde à travers la seule lorgnette canadienne, nous aurons du mal à reconnaître les nouvelles occasions, et nos entreprises n'adopteront pas d'autres façons de faire. Les nouveaux arrivants nous apportent de nouvelles perspectives sur le monde et de nouvelles connexions.

Pour ce qui est de la profession comptable, l'immigration de professionnels formés ailleurs dans le monde peut combler en partie le vide laissé par les nombreux départs à la retraite qui s'annoncent pour la prochaine décennie, et ainsi répondre en partie à la demande projetée dont on a fait état précédemment. Par ailleurs, nous savons que beaucoup de professionnels formés à l'étranger, résidant au Canada et dans d'autres pays, souhaitent obtenir leur titre professionnel canadien et participer pleinement à l'économie canadienne. CPA Canada évalue chaque année plus de 20 000 candidats à ses programmes de formation préalable et de formation professionnelle; la moitié d'entre eux ont suivi au moins une certaine formation en comptabilité dans un autre pays. Selon l'organisme World Education Services (WES), habilité à évaluer à des fins d'immigration les titres étrangers dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), les comptables constituent le deuxième groupe en importance. Rien qu'en 2015, WES a évalué la formation en comptabilité de plus de 7 000 candidats étrangers. En outre, parmi les 10 principaux métiers dont étaient issues les personnes invitées à présenter une demande de résidence permanente

pendant la première année d'existence du nouveau système Entrée express, les comptables représentaient la seule profession réglementée.

En ce qui a trait à Entrée express, cependant, CPA Canada recommande au gouvernement du Canada de revoir les points accordés en fonction de l'âge. Les règles actuelles favorisent les jeunes candidats et pénalisent les professionnels, experts en TI, gens d'affaires et gestionnaires d'âge mûr. L'exercice de la plupart des professions réglementées exige de nombreuses années d'études. Or, les professionnels et gestionnaires d'âge mûr ont beaucoup à offrir et ne devraient pas être pénalisés du fait de leur âge. CPA Canada recommande en outre qu'on aide les responsables des professions réglementées à concevoir des programmes passerelles conçus spécialement pour les professionnels d'âge mûr.

Pour réussir sur le marché du travail canadien, les nouveaux arrivants doivent posséder des compétences techniques et être capables de s'adapter aux normes du milieu de travail, lesquelles reposent sur la culture et les traditions du Canada, et, dans le cas d'une profession réglementée, sur des normes et une éthique professionnelles. Ces normes peuvent différer considérablement de celles qui sont en vigueur dans leur pays d'origine. L'enquête menée par CPA Canada auprès d'employeurs de comptables formés ailleurs dans le monde révèle que ce facteur peut constituer un obstacle de taille à l'obtention d'un emploi et d'une promotion. CPA Canada fait des efforts particuliers pour aider les professionnels formés à l'étranger à comprendre les normes et les attentes du milieu de travail comptable canadien. Nous sommes d'avis qu'il faut agir sur tous les fronts pour aider les employeurs à expliquer ces normes culturelles et ces attentes, et aider les nouveaux arrivants à les comprendre. L'expérience nous a appris que la formation est la clé de la compréhension.

Thème 3 – Moderniser le système d'immigration

La planification annuelle de l'immigration n'est pas menée de façon stratégique. Comme nous l'avons vu à la section 1, il existe une abondance de données sur les tendances démographiques et les défis liés à la main-d'œuvre au Canada, ainsi que sur la nécessité de financer les systèmes de soins de santé et de revenu de retraite. CPA Canada recommande que la stratégie en matière d'immigration soit abordée dans une perspective à beaucoup plus long terme. Elle préconise également une coordination permanente des stratégies fédérale, provinciales et territoriales, surtout dans le cas des professions réglementées, qui relèvent presque toutes de la compétence des provinces ou des territoires.

Il sera crucial de prendre des décisions fondées sur des données si l'on veut que le Canada attire les bons talents au bon moment. Dans un monde qui évolue à grande vitesse, il faut absolument disposer de données à jour. Or, les données prédictives sur les besoins en matière d'emploi laissent souvent à désirer en raison de leur désuétude. Par exemple, les codes CNP (Classification nationale des professions) 2012, qui doivent être mis à jour cette année, sont périmés et compliquent de ce fait la réalisation de projections. Au rythme auquel l'économie se transforme de nos jours, des intervalles de cinq ans entre les mises à jour sont trop longs. Bien que CPA Canada comprenne que les codes de la CNP visent à définir des

emplois, et non des professions au sens large, elle a du mal à en dégager des données valables, car les CPA se répartissent entre de nombreux codes CNP, mais sont désignés par un seul, qui représente moins de 20 % de la profession. Les responsables des professions réglementées pourraient collaborer avec tous les ordres de gouvernement afin d'obtenir des données fiables sur les besoins en matière d'emploi. Certes, il ne sera pas facile de réunir des données recueillies par les municipalités, les provinces et territoires et le fédéral au moyen de multiples plateformes incompatibles, mais CPA Canada suggère que le gouvernement du Canada tienne une consultation portant sur un cadre d'évaluation des véritables besoins en matière de données, s'assure que ses propres données sont à jour, et amorce un dialogue avec les responsables des professions et des métiers afin d'élaborer de l'information valable provenant de plusieurs sources.

En ce qui a trait aux professions réglementées, CPA Canada préconise également une concertation avec les organismes de réglementation en vue de cerner les besoins du marché et d'évaluer les titres de compétences. Des progrès ont été réalisés à ce chapitre, mais il faut en faire davantage.

Thème 4 – Faire preuve de leadership en matière de migration et d'immigration à l'échelle mondiale

Pour attirer les éléments les plus talentueux et les meilleurs étudiants étrangers, le Canada peut offrir des programmes d'études et de formation de même qu'une expérience professionnelle reconnue mondialement. En fixant et en appliquant des normes élevées mais atteignables qui sont réputées partout dans le monde, le Canada attirera des étudiants étrangers. Ceux qui s'établiront ici seront pour nous un enrichissement. Ceux qui partiront seront nos ambassadeurs. En étant connu comme un pays où l'on peut acquérir des compétences et un savoir-faire permettant de s'épanouir ici même et d'essaimer à l'étranger, le Canada séduira des travailleurs possédant des compétences et une expérience profitables tant à notre économie qu'à celle d'autres pays.

La comptabilité est depuis longtemps une profession d'envergure mondiale, et elle a su relever bon nombre des défis qui se posent aujourd'hui à d'autres professions réglementées. En effet, la profession comptable canadienne règle des questions de reconnaissance des titres de compétences depuis plus de 40 ans. Partout dans le monde, la comptabilité est l'une des professions les plus accessibles qui soient en raison de son coût et de sa souplesse, et ce, en partie parce qu'elle offre des programmes de formation qui lui sont propres au lieu de s'en remettre exclusivement aux établissements d'enseignement supérieur. Une formation diffusée par la profession permet d'innover, de s'adapter aux nouvelles normes mondiales et d'offrir une meilleure couverture géographique. C'est particulièrement vrai au Canada, où la profession de CPA offre, dans les deux langues officielles, un programme de formation professionnelle de deuxième cycle reconnu mondialement. Élaboré à l'échelle nationale et dispensé à l'échelle régionale au moyen de plusieurs plateformes et des technologies d'apprentissage les plus récentes, ce programme est ainsi accessible au plus grand nombre de participants possible. Le Programme de formation professionnelle des CPA a été conçu pour être suivi à temps partiel sur une période de deux ans, en général pendant que le

participant occupe à temps plein un poste pertinent comportant des responsabilités croissantes. À l'issue du programme, le participant obtient un titre professionnel reconnu mondialement.

Malgré ses normes reconnues à l'échelle mondiale, la profession de CPA a du mal à admettre des étudiants étrangers à son programme de formation professionnelle, même s'ils détiennent un diplôme de premier cycle canadien admissible. Le programme exige à la fois des études universitaires et une expérience pratique, et les stagiaires CPA travaillent habituellement à temps plein pendant qu'ils étudient en vue de l'obtention de leur titre professionnel. Les détenteurs d'un visa d'études ne peuvent travailler plus de 20 heures par semaine; or, les employeurs embauchent généralement les stagiaires CPA à des postes à temps plein. Les visas de travail limitent l'accès aux programmes de formation de plus de six mois menant à l'obtention d'un titre professionnel à ceux qui sont offerts par les établissements d'enseignement supérieur publics et les établissements d'enseignement désignés (EED), de sorte que nos organismes régionaux doivent entrer dans cette dernière catégorie. Or, comme CPA Canada n'a pas besoin d'établissements physiques traditionnels pour offrir sa formation novatrice, celle-ci ne répond pas aux critères relatifs aux EED dans toutes les provinces et tous les territoires. Par conséquent, selon les règles d'immigration actuelles, les étudiants étrangers qui souhaitent obtenir le titre de CPA doivent soit détenir un visa de travail et un visa d'études, soit s'inscrire à un programme universitaire accrédité par CPA Canada, lequel est plus coûteux, moins souple et offert uniquement dans les grands centres. Cette contrainte peut constituer un obstacle pour les étudiants étrangers qui veulent obtenir le titre canadien de CPA.

Le moyen le plus efficace de combler par l'immigration la demande de professionnels qualifiés au Canada est de puiser dans les rangs des étudiants étrangers recevant une formation dispensée au Canada. CPA Canada recommande que les gouvernements fédéral et provinciaux revoient les règles déterminant les critères relatifs aux EED pour les professions réglementées et veillent à ce que les exigences applicables aux visas ne nuisent pas aux étudiants étrangers qui souhaitent obtenir un titre professionnel.